

Combien de jours de congé annuel un agent de nettoyage avec 20 ans d'ancienneté a-t-il droit au Luxembourg ?

Réponse courte

Un agent de nettoyage avec **20 ans d'ancienneté** dans la même entreprise a droit à **28 jours** de congé annuel, conformément à l'article 14.6 de la CCT Nettoyage de bâtiments 2025-2028. Ce total se décompose en **26 jours** de congé de base auxquels s'ajoutent **2 jours** de congé d'ancienneté acquis progressivement aux paliers de la 11e année et de la 16e année.

Le palier de +2 jours s'applique à partir de la **16e année** d'ancienneté et reste en vigueur jusqu'à la 25e année incluse. Le palier suivant, portant le total à 29 jours, ne s'active qu'à partir de la 26e année. L'ancienneté acquise chez un cédant est intégralement comptabilisée en cas de transfert de contrat d'entretien.

Définition

Le droit à **28 jours de congé** correspond au deuxième palier du système de congé d'ancienneté prévu par l'article 14.6 de la CCT Nettoyage de bâtiments 2025-2028. Il s'applique aux salariés justifiant d'au moins **16 ans d'ancienneté** continue dans l'entreprise, ce qui inclut un salarié avec 20 ans de service.

Conditions d'exercice

L'article 14.6 de la CCT organise le congé d'ancienneté en trois paliers progressifs.

Ancienneté	Jours de congé	Jours supplémentaires
< 11 ans	26 jours	0
11 à 15 ans	27 jours	+1
16 à 25 ans	28 jours	+2
? 26 ans	29 jours	+3

Modalités pratiques

Le droit à 28 jours s'applique dès la 16e année et se maintient jusqu'au prochain palier.

Aspect	Détail
Jours de congé total	28 jours ouvrables
Équivalent en heures (40h/sem.)	224 heures
Palier applicable	16e année (inclut un salarié avec 20 ans)
Prochain palier	26e année (+1 jour supplémentaire)
Demande de congé	Via formulaire Annexe II, avant le 28 février
Réponse de l'employeur	Avant le 30 avril
Report	Jusqu'au 31 mars de l'année suivante (sauf accord écrit)

Pratiques et recommandations

Calculer le nombre exact de jours de congé en fonction de l'ancienneté réelle du salarié, et non de son ancienneté supposée, évite les erreurs d'attribution et les litiges.

Adapter le planning des chantiers pour intégrer les 28 jours de congé des salariés les plus anciens permet de maintenir la couverture opérationnelle.

Vérifier la prise effective du congé avant le 31 mars de l'année suivante évite l'accumulation de soldes de congé non pris et les difficultés organisationnelles.

Rappeler au salarié qu'il bénéficie de 2 jours supplémentaires par rapport au minimum conventionnel valorise l'ancienneté et contribue à la fidélisation.

Cadre juridique

Référence	Objet
Art. 14.6 CCT Nettoyage de bâtiments 2025-2028	Congé d'ancienneté
Art. 14.2 CCT Nettoyage de bâtiments 2025-2028	Congé annuel de base (26 jours)
Art. 14.4 CCT Nettoyage de bâtiments 2025-2028	Procédure de demande de congé
Art. 14.5 CCT Nettoyage de bâtiments 2025-2028	Report du congé non pris
Art. <u>L.233-4</u> du Code du travail	Congé annuel de récréation

Avec 20 ans d'ancienneté, le salarié se situe dans la tranche 16-25 ans et bénéficie de 28 jours. Il conservera ce droit jusqu'à sa 26e année, où il passera à 29 jours. Ces jours supplémentaires sont proratisés pour les salariés à temps partiel.

Les contenus sont rédigés et mis à jour régulièrement à partir de sources officielles. Leur usage ne remplace pas une consultation juridique et doit être validé par un professionnel du droit.